

L'Autoconsommation par le solaire photovoltaïque

Pour un particulier, l'autoconsommation photovoltaïque permet de diminuer la facture d'électricité de 20% environ. Une entreprise ou un établissement public atteint facilement une réduction de 50%.

Un réfrigérateur, un congélateur, une box internet, un cumulus électrique, une pompe à chaleur, une pompe de piscine, une climatisation... Leurs consommations, en journée, sont alimentées par le photovoltaïque.

ERdG – Energies Renouvelables du Gapençais – vous propose de participer à un achat groupé de systèmes photovoltaïques.

Le système complet est composé des éléments suivants :

- ✓ **Un panneau solaire de 300W AXITEC ou équivalent,**
- ✓ **Un micro-onduleur individuel ENPHASE,**
- ✓ Les câbles et connecteurs pour lier l'ensemble,
- ✓ Une protection différentielle 30mA s'adaptant sur une simple prise domestique,
- ✓ Un compteur de production s'adaptant sur une prise domestique,
- ✓ Un testeur de prise 230 V.

Les kits proposés pour l'achat groupé :

- **600 €TTC kit 1 panneau/onduleur, 300W + option bac lesté 120€**
- 1 120 €TTC kit 2 panneaux/onduleurs, 600W.
- 1 550 €TTC kit 3 panneaux/onduleurs, 900W.
- 1 985 €TTC kit 4 panneaux/onduleurs, 1 200W.
- 2 440 €TTC kit 5 panneaux/onduleurs, 1 500W.
- Etc.

Nos tarifs incluent une formation collective d'une journée.

Prix dégressifs suivant les participants, plus on est de fous, plus y'a de prix !

A noter : La livraison est incluse dans le 05.

SAS à capital variable – 819 618 091 RCS Gap - Registre du commerce et des sociétés



Vous pouvez fixer les panneaux à votre convenance en toiture, au sol, contre un mur, sur un balcon, sur un support quelconque, etc., en cherchant toujours à optimiser l'exposition évidemment.

Quels avantages ?

- **Pas d'obligation de pose** sur une toiture du fait de la petite taille du système. La seule contrainte est l'ensoleillement !
- **Une entreprise ou une école** peut « effacer » une partie bien plus importante de sa consommation car la **majorité de son activité s'effectue en journée.**
- L'autoconsommation se prête parfaitement à l'auto-installation pour un coût réduit.
- **Sur 20 ans**, l'autoconsommation, c'est un prix du kWh autour de **8 c€** (base Hautes-Alpes en auto-installation) – A comparer avec le **prix EDF d'environ 17 c€ du kWh, augmentant de 5% par an.**



ERdG propose plusieurs formules d'achats

Le but d'ERdG est de distribuer des panneaux à un prix attractif, tout en développant les compétences de chacun. Pour nous, la transition énergétique allie sobriété énergétique et production d'énergies renouvelables.

Pour toute demande, il est intéressant de regarder : *vos habitudes de consommation électrique annuelle, les équipements installés et leur puissance, vos habitudes de consommation journalière.*

Objectif : Autoconsommer le maximum de l'électricité produite.



1. Avec formation collective à l'installation et aux économies d'énergies

1 journée de 8h. Le programme est disponible sur demande. 95 € par personne pour les sociétaires et 135€ pour les autres. Le prix est inclus dans le tarif des achats groupés mais la formation est accessible à tous.

2. Installation par un professionnel partenaire.

Si vous n'êtes pas bricoleur notre partenaire professionnel peut vous installer le matériel. Cette option ouvre droit à une prime d'investissement de 380€/kW installé. Le tarif d'achat pour la vente de surplus d'électricité est fixé à 10 c€/kWh (≤ 9 kW installé).

A savoir :

Si vous ne vendez pas votre électricité, les deux contraintes administratives sont :

- Une déclaration préalable en mairie, sauf si le système, ≤ 3 kW, est au sol.
- Une déclaration de votre installation sur le portail : <https://perm.erdfdistribution.fr>

Pour revendre le surplus, des démarches sont nécessaires : Installateur Certifié Quali PV, Consuel, taxes, etc.

Bon de commande

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone _____

Courriel _____

Je souhaite commander _____ panneaux et je choisis la formule _____.

Je souhaite seulement participer à la formation

Nous sommes joignables directement par téléphone au **07 70 29 93 37**.

Bon de commande à adresser à contact@erdg.fr ou à notre adresse postale.

50% du paiement à la commande et 50% à la réception du matériel.

La prise d'une part sociale dans ERdG est obligatoire lors d'une commande.

Une part est à 50€.

Un bulletin de souscription vous sera envoyé avec le devis.

Je souhaite prendre ____ parts supplémentaires dans ERdG en plus de la part liée à ma commande.